

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 5 FÉVRIER 2018

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 05/02/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 12/02/2018

Délibération n° D-2018-41

Annulation de la participation pour voirie et réseaux - Avenue
Saint-Jean d'Angély

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Christine HYPEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER

Excusés :

Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Isabelle GODEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction Urbanisme et Action
Foncière**

**Annulation de la participation pour voirie et réseaux -
Avenue Saint-Jean d'Angély**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération en date du 19 janvier 2009, le Conseil municipal a décidé l'instauration d'une Participation pour Voirie et Réseaux (PVR) à hauteur du 171 avenue Saint Jean d'Angély.

Cette décision était motivée par le projet de construction d'un ensemble immobilier de 37 logements en résidence seniors, nécessitant la réalisation de travaux d'adaptation du réseau d'électricité.

Or ce projet a été abandonné par le promoteur en 2013 (permis de construire abrogé le 25 juin 2013).

Par ailleurs, deux autres projets ont vu le jour depuis sur ces terrains :

- un lotissement de 8 lots dont l'alimentation électrique réalisée depuis la rue des Tournelles a été entièrement prise en charge par le promoteur ;
- un permis de construire pour une maison individuelle au 171 avenue Saint Jean d'Angély qui ne nécessite pas de renforcement ou d'extension de réseaux, et dont le raccordement électrique sera pris en charge par le pétitionnaire.

La Ville de Niort n'ayant engagée aucune dépense ni encaissée aucune recette sur ce secteur dans le cadre de cette PVR.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- annuler la Participation pour Voirie et Réseaux à hauteur du 171 de l'avenue Saint Jean d'Angély.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT